

## **Modification des horaires de distribution du courrier**

En raison d'une activité qui se diversifie, les facteurs doivent assurer des tâches quotidiennes de plus en plus nombreuses.

Une pause de 45 minutes leur est désormais accordée pour déjeuner et donc :

**la remise du courrier ne se fera plus de façon exclusive en matinée.**

à partir du 4 juillet 2017

En cliquant sur le lien **ci-dessous**, vous trouverez le courrier officiel qui a été envoyé en Beauce et en Gâtinais.

**Thématique(s):**

Infos flash



**Mairie  
de Nargis**

1, rue de la Mairie  
45210 Nargis  
02 38 26 03 04 [accueil@mairie-nargis.fr](mailto:accueil@mairie-nargis.fr)